

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

DE BON

Documents officiels français. Statistique des pêches maritimes en 1876

Journal de la société statistique de Paris, tome 19 (1878), p. 62-74

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19_62_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19_62_0)

© Société de statistique de Paris, 1878, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

DOCUMENTS OFFICIELS FRANÇAIS.

Statistique des pêches maritimes en 1876.

(Extrait du rapport officiel.)

Le rapport fait l'année dernière sur la statistique des pêches en 1875, contient un exposé de la législation qui régit cette branche importante des services du département de la marine.

Il n'y a point lieu de revenir sur ce document, qui a été livré à la publicité, mais en donnant la statistique de l'année 1876, on ne peut qu'être frappé de l'augmentation considérable qu'elle révèle dans le rendement de la pêche.

Cette augmentation, comparée aux résultats obtenus en 1875, s'élève, en effet, au chiffre de 11,824,049 francs. Elle ressort du tableau suivant :

	PÊCHES en bateau. fr.	PÊCHES à pied. fr.	TOTAL. fr.
En 1875, le produit des différentes pêches était représenté par une somme de	72,378,446	4,788,096	77,166,542
En 1876, la valeur des produits s'est élevée à	83,530,467	5,460,124	88,990,591
	<u>11,152,021</u>	<u>672,028</u>	<u>11,824,049</u>

Soit en plus, pour 1876, 11,824,049 francs.

Ce chiffre porte à peu près exclusivement sur les trois premiers arrondissements maritimes. Dans celui de Cherbourg (premier), on remarque un accroissement sensible sur les produits de la pêche du hareng; dans le second (Brest), la pêche de la morue à Terre-Neuve, celle du maquereau, et principalement celle de la sardine contribuent à la plus-value; enfin, dans le troisième (Lorient), la pêche de la sardine présente une amélioration très-accentuée. Quant aux deux autres arrondissements maritimes, le quatrième (Rochefort) et le cinquième (Toulon), les résultats de leur pêche en 1876 n'offrent que des variations sans importance, si on les compare aux résultats de l'année précédente.

Les trois tableaux qui suivent font ressortir pour chacune des années 1875 et 1876 :

1° Les quantités pêchées, exprimées en kilogrammes, en nombre ou en mesure de capacité, suivant la nature des produits ;

2° La valeur en argent de ces mêmes produits ;

3° Le nombre d'hommes embarqués, celui des bateaux employés, ainsi que le tonnage de ces bateaux.

1^{er} TABLEAU. — QUANTITÉS PÊCHÉES.

		1875.	1876.	DIFFÉRENCE POUR 1876.	
				En plus.	En moins.
Morue.	{ Terre-Neuve. . kilogr.	14,955,928	16,296,993	1,341,065	»
	{ Islande. —	13,667,978	11,589,479	»	2,078,499
Hareng	—	22,238,610	26,061,536	3,822,926	»
Maquereau	—	6,501,367	11,863,478	5,362,111	»
Sardine	nombre	980,628,110	1,198,402,181	217,774,071	»
Anchois	kilogr.	666,736	1,167,728	500,992	»
Autres espèces	—	41,300,121	42,577,902	1,277,781	»
Huitres	nombre	97,226,592	160,267,396	63,040,804	»
Moules.	hect.	345,991	396,324	50,333	»
Autres coquillages.	—	158,272	151,628	»	6,644
Crustacés	nombre	1,700,718	1,367,045	»	333,673
Crevettes.	kilogr.	1,158,075	1,537,107	379,032	»
Amendements marins	m. c.	1,314,116	1,375,064	60,948	»

Il résulte de ce tableau que les produits de la pêche de la morue (Terre-Neuve et Islande), du hareng, du maquereau, des anchois et des divers poissons désignés sous la rubrique *autres espèces*, se sont élevés, en 1876, à . . . 109,557,116 kilogr.

Ces mêmes produits n'avaient donné, en 1875, que. 99,330,740

Soit un excédant, pour 1876, de 10,226,376 (1)

(1) Il est à remarquer que, si la pêche de la morue a donné 1,341,065 kilogrammes en plus à Terre-Neuve, elle a produit en Islande 2,078,499 kilogrammes en moins; d'où résulte, en fin de compte, une diminution de 737,434 kilogrammes, pour le résultat total de cette pêche en 1876, comparativement à l'année 1875.

Il ressort également de ce même tableau une augmentation, au profit de 1876 de :

217,774,074 sardines,

63,040,804 huîtres,

50,333 hectolitres de moules,

379,032 kilogrammes de crevettes,

60,948 mètres cubes d'amendements marins.

Par contre, on constate une diminution de : 6,644 hectolitres de divers coquillages et de 333,673 homards et langoustes.

2^e TABLEAU. — VALEUR EN ARGENT DES PRODUITS.

ANNÉES.	PÊCHE DE LA MORUE.		PÊCHE CÔTIÈRE y compris celles du hareng et du maquereau.	TOTAL.
	Terre-Neuve.	Islande.		
1875	7,734,646 ^f	7,651,736 ^f	61,780,160 ^f	77,166,542 ^f
1876	9,065,970	7,084,901	72,839,720	88,990,591
Différence en plus	1,331,324	»	11,059,560	11,824,049
pour 1876 en moins	»	566,835	»	»

3^e TABLEAU. — NOMBRE D'HOMMES ET DE BATEAUX EMPLOYÉS ET TONNAGE DES BATEAUX.

ANNÉES.	NOMBRE D'HOMMES embarqués.			NOMBRE de bateaux employés.			TONNAGE DES BATEAUX.		
	Pêche de la morue.		Pêche cô- tière.	Pêche de la morue.		Pêche cô- tière.	Pêche de la morue.		Pêche côtière.
	Terre-Neuve.	Islande.		Terre-Neuve.	Islande.		Terre-Neuve.	Islande.	
	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1875	7,800	4,000	68,651	178	220	20,157	30,295	21,890	101,852
1876	7,417	3,942	64,317	168	229	20,662	28,903	21,923	102,090
Différence en plus	»	»	»	»	8	505	»	38	238
pour 1876 en moins	383	58	334	10	»	»	1,392	»	»

PÊCHE DE LA MORUE. — TERRE-NEUVE.

ANNÉES.	NOMBRE d'hommes embarqués.	NOMBRE de navires.	TONNAGE.	QUANTITÉS en kilogrammes de poissons rapportés.	VALEUR.
1875	7,800	178	30,295	14,955,928 ^k	7,734,646 ^f
1876	7,417	168	28,903	16,296,993	9,065,970
Différence en plus	»	»	»	1,341,065	1,331,324
pour 1876 en moins	383	10	1,392	»	»

Ainsi, en 1876, on compte dix armements de moins qu'en 1875 pour Terre-Neuve, et, malgré cette décroissance, on constate, dans les quantités pêchées, une augmentation de 1,341,065 kilogr. et dans la valeur de ces mêmes produits une plus-value de 1,331,324 francs au profit de 1876. Ces chiffres établissent clairement que la pêche a été beaucoup plus productive cette dernière année que la précédente : ce sont les armements de Saint-Malo, de Granville et de Saint-Brieuc qui ont le plus contribué à produire l'amélioration constatée. A la côte Est, la morue s'est montrée en abondance dans les havres du centre de cette partie de l'île de Terre-Neuve ; les havres situés entre Fichot et la Conche ont été particulièrement

favorisés. Au Nord et au Sud, au contraire, la pêche a été médiocre. C'est la côte Ouest qui a donné les plus pauvres résultats ; dans ces parages, la pêche a été véritablement désastreuse pour les navires dont les équipages étaient établis à terre et pour les défileurs du golfe.

La pêche du hareng attire, au mois de septembre, sur les côtes de l'île de Terre-Neuve, un grand nombre de goëlettes anglaises et américaines. Les résultats sont en général très-beaux, et on ne saurait trop engager nos armateurs à faire pratiquer cette pêche en grand. Ils y trouveraient des profits à peu près certains et éloigneraient, par leur présence, toute une flottille de goëlettes rivales qui, tout en pêchant le hareng, prennent aussi la morue, quand l'occasion s'en présente.

Les Anglais se servent, pour la pêche sur la côte, dans le golfe et au Labrador, de goëlettes avec lesquelles ils se déplacent facilement, ce qui leur permet de suivre la morue dans ses évolutions. Leurs canots sont plus légers et mieux armés que les nôtres pour la pêche à la ligne de main ; nos chaloupes n'ont de supériorité réelle que dans l'emploi des grandes seines. Il est hors de doute que pour aller en dégrat, une goëlette rendrait plus de services que les lourdes embarcations françaises, qu'il faut expédier avec du matériel quelquefois à vingt et trente lieues du centre de pêche.

Les Américains, dont le nombre augmente tous les jours sur les bancs, pêchent aussi avec des goëlettes et des warys.

Nos capitaines, qui se trouvent souvent au milieu d'eux, peuvent seuls dire quelles sont les meilleures embarcations ; on signale toutefois les bons résultats qu'obtiennent les Anglais en employant les warys.

Dans mon rapport de l'année dernière, je mentionnais que des engins (filets et lignes de fond usités en Norwége pour la pêche de la morue) avaient été expédiés au commandant des îles de Saint-Pierre et Miquelon, qui devait les faire expérimenter. La commission locale chargée des expériences a exprimé l'avis « que ces engins ne peuvent nullement convenir pour la pêche dans les îles Saint-Pierre et Miquelon. »

Cet avis ne semble pas partagé par certains armateurs, ainsi que le prouvent les commandes d'instruments semblables faites par eux à Bergen et la publication, dans un journal de Saint-Malo, d'un article réfutant les appréciations de la commission de Saint-Pierre. En présence de ces divergences d'opinion, des ordres ont été donnés à M. le commandant de la station de Terre-Neuve pour qu'il eût, à son tour, à expérimenter les engins en question.

ISLANDE.

ANNÉES.	NOMBRE d'hommes embarqués.	NOMBRE de navires.	TONNAGE.	QUANTITÉS en kilogrammes de poissons rapportés.	VALEUR.
1875	4,000	220	21,890	13,667,978 ^k	7,651,736 ^f
1876	3,942	228	21,923	11,589,479	7,084,901
Différence (en plus . . .	»	8	33	»	»
pour 1876 (en moins . . .	58	»	»	2,078,499	566,835

L'année 1876 compte huit armements de plus pour l'Islande, et cependant le tableau ci-dessus fait ressortir une diminution de 2,078,499 kilogr. sur les quantités de morue pêchées et une moins-value de 566,835 francs dans le prix des produits rapportés, comparativement au rendement de l'année 1875. Favorisée par

les beaux temps, la pêche à la côte Ouest a été très-productive ; par contre, à la côte Est et dans le Sud, parages fréquentés d'habitude par le plus grand nombre des pêcheurs français, la pêche a été très-contrariée à ses débuts par les mauvais temps et par les glaces. La seconde saison, subissant les mêmes influences, n'a pas été plus heureuse. Le poisson est toujours abondant en Islande ; la réussite des armements dépend entièrement de l'état de l'atmosphère pendant la campagne de pêche. Si la diminution des quantités pêchées est sensible, il est à remarquer que celle des produits de la vente l'est beaucoup moins. Le poisson étant plus rare que l'année précédente, les cours se sont élevés, en sorte que les armateurs ont trouvé là une compensation à laquelle les équipages, pour la plupart engagés à la part, n'ont pu participer.

PÊCHE DU HARENG.

ANNÉES.	QUANTITÉS pêchées.	VALEUR.
1875	22,238,610 ^k	6,596,060 ^f
1876	26,061,536	9,071,528
Différence en plus pour 1876 .	3,822,926	2,475,468

Pendant les années 1874 et 1875, la pêche du hareng a été sérieusement éprouvée, à raison, d'une part, de la décroissance très-accentuée du chiffre des quantités pêchées ; d'autre part, de la difficulté d'en écouler les produits à des prix rémunérateurs. Les causes multiples qui ont nui à cette industrie ont été expliquées dans les statistiques précédentes. Armateurs et patrons ont sagement fait de ne pas s'abandonner au découragement ; car, pour eux, l'année 1876 est une année largement réparatrice, puisqu'elle présente, comparativement à 1875, une augmentation de 3,822,926 kilogr. de poisson et une plus-value de 2,475,468 francs. Cette bonification est pour ainsi dire exclusivement due aux armements du port de Boulogne, les autres ports où s'effectuent des armements de l'espèce n'accusant qu'une très-faible amélioration sur le rendement de la campagne précédente.

L'industrie de la pêche du hareng à Boulogne, dont le matériel, tant en bateaux qu'en filets, peut être approximativement évalué à cinq millions, a rapporté en 1876 près de 200 p. 100 de bénéfices bruts. Naturellement, la situation matérielle des marins du quartier se ressent de la progression des bénéfices, et l'aisance presque générale influe sur la situation morale, qui est aussi bonne que possible.

Dans son rapport de fin d'année (campagne de 1876), le commandant de la station de la Manche et de la mer du Nord s'exprime ainsi :

« Je crois devoir appeler l'attention sur une question dont nos armateurs et nos
« sauteurs ne se préoccupent point suffisamment, à mon avis ; je veux parler du dé-
« veloppement du commerce du hareng. Il est sage assurément d'avoir un certain
« courant d'affaires dont les profits soient assurés ; mais il est utile aussi de cher-
« cher à l'augmenter. Dans les années comme celle qui vient de s'écouler, alors
« que les demandes sont de beaucoup supérieures à la production, l'exiguïté du
« marché n'a d'autre inconvénient que de diminuer quelque peu la concurrence des
« acheteurs. Mais qu'il survienne une année d'abondance, dans laquelle la pêche
« étrangère et française encombrera les ports de ces produits, il adviendra que les
« prix tomberont si bas que le pêcheur ne trouvera plus dans son industrie la ré-
« munération de ses dépenses et de ses labeurs ; que quelques années se succèdent
« dans ces conditions, et la pêche reçoit un coup funeste : l'expérience l'a prouvé.

« Il importe donc d'envisager l'avenir, d'élargir l'horizon et d'étudier la question
 « du hareng à un point de vue qui ne soit pas trop limité. Il importe d'agrandir le
 « marché en faisant tous les efforts possibles pour augmenter la consommation du
 « hareng, surtout en France. Si les marchés du Nord peuvent nous être utiles pour
 « l'écoulement du hareng de première pêche, dite d'Écosse, le marché français doit
 « appeler surtout notre attention pour les périodes subséquentes de la pêche; il est
 « assez vaste pour absorber à lui seul toute la pêche française et au delà. Pour dé-
 « velopper la consommation en France, que faut-il? Vendre le hareng à bon mar-
 « ché, en faire l'aliment de l'ouvrier et non point un objet de luxe. Lorsqu'à quel-
 « ques kilomètres des centres de production, on voit coter à 20 et 25 centimes des
 « harengs saurs qui reviennent à peine à 7 centimes au débitant, il ne faut pas
 « s'étonner que le commerce en soit restreint; les vendeurs au détail causent ainsi
 « à nos pêcheurs et à nos armateurs un tort inconscient, mais réel; que ces der-
 « niers s'entendent pour avoir dans tous les grands centres de la France des com-
 « missionnaires vendant le hareng à des prix raisonnablement tarifés, et la con-
 « sommation, prenant un développement considérable, préviendra dans les années
 « d'abondance l'encombrement des marchés et, partant, l'avilissement des prix. »

PÊCHE CÔTIÈRE.

980,628,110 sardines ont été pêchées en 1875 et vendues. . . .	12,285,736 fr.
1,198,402,181 — — — — — 1876 — — — — —	16,495,048
217,774,071 Différences en plus pour 1876	4,209,312

La campagne de 1875 a été signalée comme très-productive en quantités pêchées; on a constaté, en effet, une augmentation de 369,033,322 sardines sur le rendement de l'année précédente; mais les cours furent faibles au début et la baisse persista sur tous les marchés. La campagne de 1876 a été doublement favorisée, puisque, comme quantité, elle présente encore, sur 1875, une augmentation de 217,774,071 sardines, et comme vente, une plus-value de 4,209,312 francs, c'est-à-dire que, toute proportion gardée, les cours se sont parfaitement tenus malgré l'abondance du poisson.

La seine Belot est toujours employée pour la capture de la sardine. Ce nouvel engin ne peut être manœuvré que par plusieurs bateaux associés. A Douarnenez, 24 associations avec 48 seines, au lieu de 35 associations avec 80 seines en 1875, ont pris part, en 1876, aux opérations de pêche; l'usage de ces engins n'a plus soulevé aucune opposition; le calme s'est rétabli dans les esprits à leur égard, les pêcheurs se rendant mieux compte des avantages et des inconvénients de leur emploi. Les armateurs ont eu quelques difficultés à recruter les équipages nécessaires; quelques-uns n'ont pu fournir toute la campagne, faute d'hommes. Ils ont réalisé d'importants bénéfices, mais la part des équipages qui ont pêché avec la seine Belo a été, en 1876, inférieure à celle des bateaux faisant usage des autres procédés. Cette infériorité est, pour ainsi dire, l'unique cause des difficultés de recrutement et explique aussi la diminution du nombre des armements de l'espèce.

Quant au filet Eyraud, également destiné à la capture de la sardine, quelques pêcheurs qui en ont fait assidûment usage ont obtenu de très-beaux résultats; il convient cependant d'ajouter que d'autres patrons n'ont pas eu à se féliciter de l'essai de ce filet, et l'ont abandonné.

L'expérience de 1876 n'est pas encore assez concluante pour permettre d'asseoir

nn jugement définitif sur la valeur de filets au sujet desquels l'opinion des pêcheurs n'est pas encore faite. Des modifications ont été apportées dans le courant de l'année à ce nouveau genre d'engins, et l'un des pêcheurs les plus actifs a pris lui-même un brevet pour un perfectionnement qui semble apprécié.

MM. Morvan et Delassalle, inventeurs de la rogue artificielle dite de *Douarnenez*, ont modifié la composition de leur appât en y faisant entrer des farines saumurées et une petite quantité de rogue de Norwége; mais cette composition nouvelle n'a pas réalisé complètement les espérances conçues.

D'un autre côté, M. Ispa, négociant à Douarnenez, a inventé, sous le nom de *rogue hétérogène*, un appât composé de tourteaux et de graines oléagineuses délayées dans de la saumure ou avec de l'eau de mer. Tout préparé avec un mélange de 1/4 de rogue de Bergen, cet appât se vend au prix de 20 centimes le kilogramme, soit un peu moins que l'appât de MM. Morvan et Delassalle, qui coûte 25 à 30 francs le baril de 120 à 130 kilogr.

Ces deux préparations ont été employées en 1876; la faveur dont la rogue hétérogène de M. Ispa a joui dès le début a continué toute la saison.

Si l'on envisage le nombre des barils de rogues de toutes espèces employés dans la dernière campagne, la situation comparative des rogues de morue et des rogues artificielles s'établit comme suit :

15,000 barils de rogues de morue,
5,000 barils de rogues artificielles,
Soit <u>20,000</u>

La consommation des rogues artificielles ne représente donc que le quart de la consommation totale, et dans ce quart la rogue hétérogène figure pour 3,800 barils, la rogue dite de *Douarnenez* et le mélange farineux de M. Morvan pour 1,200 barils seulement. D'après ces chiffres, la rogue Ispa posséderait aux yeux des pêcheurs une supériorité marquée sur les autres rogues artificielles, quoique les expériences comparatives du cutter *le Moustique*, et les résultats obtenus par la maison Pellier, d'Audierne, tendent à montrer que cette supériorité est toute de convention.

De ces comparaisons se dégage un fait acquis, c'est que l'apparition de ces nouveaux appâts sur les marchés a eu pour conséquence heureuse de peser sur les cours des rogues de morue, qui nous viennent presque exclusivement de la Norwége. L'abaissement du prix de ces rogues a rendu possible l'armement d'un certain nombre de bateaux qui seraient restés inactifs s'ils n'avaient pu se procurer l'appât qu'aux anciens prix.

Poissons frais (désignés sous le nom *autres espèces*, et comprenant : turbots, barbues, soles, carrelets, limandes, raies, rougets, mulets, merlans, congres, lamproies, esturgeons, etc.) :

ANNÉES.	NOMBRE d'hommes embarqués.	NOMBRE de navires.	TONNAGE.	QUANTITÉS en kilogrammes de poissons rapportés.	VALEUR en francs.
1875	68,651	20,157 (1)	101,852	41,300,121	27,297,038
1876	68,317	20,662	102,090	42,557,902	29,191,962
Différence en plus . . .	»	505	238	1,257,781	1,894,924
pour 1876 en moins . .	334	»	»	»	»

(1) Dans ces chiffres figure le nombre des bateaux qui ont pratiqué la pêche du hareng, du maquereau, de la sardine, des anchois, des hultres, des moules, des autres coquillages, crustacés, crevettes et aménagements marins. — Ces bateaux exercent alternativement la pêche de ces différents poissons

La pêche du poisson frais progresse d'année en année, dans des proportions restreintes, il est vrai, mais constantes. L'amélioration réalisée en 1876 est satisfaisante, puisque l'on constate une augmentation de 1,257,781 kilogr. de poisson et une plus-value de 1,894,924 francs. Ces bonifications en quantités et en valeur, rapprochées l'une de l'autre, établissent que les cours de la marée fraîche continuent à se tenir fermes et même à s'élever.

La pêche du maquereau frais a été, en 1876, d'une abondance exceptionnelle sur les côtes de Bretagne.

Dans mon rapport de l'année dernière, j'ai exposé au ministre les considérations qui avaient amené le département de la marine à allouer des subventions à des pêcheurs de la côte de Bretagne, pour les aider à faire construire des chaloupes du modèle le plus perfectionné et d'un tonnage élevé, propres à pratiquer la pêche au large. L'Administration, en s'imposant de pareils sacrifices, avait pour but de démontrer aux pêcheurs bretons que la pêche au large, exercée dans de bonnes conditions, devait être plus fructueuse que celle qu'ils pratiquent habituellement le long de la côte, dans des fonds épuisés par une exploitation séculaire. Les prévisions administratives se sont réalisées, et les résultats obtenus seront vraisemblablement un utile enseignement pour les pêcheurs, comme pour beaucoup de personnes qui, jusqu'à présent, n'osaient pas engager leurs capitaux dans des opérations de pêche, en s'associant avec des marins expérimentés et courageux. Ainsi, le bateau modèle *l'Amphitrite*, du Croisic, dont le prix d'achat a été de 12,000 francs environ, a gagné pendant l'année 1876, déduction faite de tous frais, une somme de 5,347 fr. 90 c., soit près de 50 p. 100 du capital engagé, ce qui constitue un placement des plus avantageux. Un autre bateau modèle, celui d'Etel (quartier d'Auray), qui n'a pas encore fonctionné pendant une année entière, présente aussi de beaux résultats, sans cependant atteindre les chiffres réalisés par *l'Amphitrite*.

A la Rochelle et à la Teste, les bateaux à vapeur continuent avec succès leurs opérations de pêche au chalut; dans le premier de ces ports, l'année 1876 a vu accroître les armements d'un navire, ce qui en porte le nombre à 5. A la Teste, l'amélioration constatée dans les produits est due, en grande partie, aux bateaux à vapeur, qui, par la rapidité et la sûreté de leur navigation, offrent des avantages tels que l'on peut prévoir le moment où la pêche au chalut sur les côtes du quartier ne sera plus faite qu'à l'aide de bateaux de cette espèce.

Quatre madragues, de récente création, ont été calées en 1876 sur le littoral du sous-arrondissement de Toulon, savoir : les madragues du *Brusq* et du *Grand Rouveau* (quartier de la Seyne), celle de *Giens* (sous-quartier d'Hyères) et enfin celle des *Canoubiers* (quartier de Saint-Tropez). Ces pêcheries ont donné un rendement de 55,338 kilogrammes de poisson de diverses espèces, des thons principalement, représentant une valeur de 65,180 francs. Elles ont employé, pour leur fonctionnement, des hommes engagés au mois et à solde fixe; le patron chef reçoit de 100 à 125 francs, le patron de bateau 80 francs, le marin de 65 à 70 francs, et le mousse 45 francs. Le prix du thon variait, avant le rétablissement des madragues sur le littoral du département du Var, entre 2 fr. 50 c. et 4 francs le kilogramme. En 1876, le prix maximum a été de 1 fr. 70 c. le kilogramme à Toulon et de 1 fr. 40 c. sur les marchés voisins. Le prix minimum a été de 1 franc le kilogramme. Un abaissement aussi sensible dans le prix d'un aliment des plus utiles ne pouvait qu'exercer une heureuse influence sur le bien-être des populations rive-

raînes de la mer. C'est ainsi que l'usage de mariner le thon, qui depuis plus de trente ans avait été abandonné dans les familles à cause de la rareté de ce poisson, a commencé à se répandre de nouveau.

Les anciennes madragues calées en 1876 à Cette, à Martigues et à Marseille, ont capturé 170,855 kilogr. de poisson, dont la vente a donné 231,502 francs.

HUITRES.

En 1875.	97,226,592 huitres vendues	2,379,709 fr.
En 1876.	160,267,396	— 2,592,707
En plus pour 1876	63,040,804	212,998

Les gisements des quartiers de Cancale, de Granville, de l'île de Ré et de Rochefort ont produit une légère augmentation en 1876 ; dans le havre Penerf (Morbihan), l'amélioration est de beaucoup plus sensible. Dans le bassin d'Arcachon, la pêche des huitres, autorisée en 1876 sur les huîtres naturelles et dans les chenaux pendant deux marées, n'a pas donné des résultats aussi favorables qu'en 1874, à cause des grandes chaleurs du précédent été, qui avaient fait périr de très-grandes quantités d'huîtres. En tenant compte, d'une part, des augmentations, d'autre part, des diminutions dans les quantités d'huîtres pêchées en 1876 sur les anciens bancs du littoral, on est amené à reconnaître que les résultats généraux sont à très-peu de chose près les mêmes qu'en 1875.

L'augmentation de 63,040,804 huitres signalée au profit de 1876 doit être attribuée à la pêche pratiquée, dans le quartier de Royan, sur les nouveaux bancs d'huîtres qui se sont formés fortuitement dans la Gironde, il y a quelques années, et qui couvrent aujourd'hui les rochers sur une étendue de plus de 20 kilomètres.

Les statistiques précédentes n'ont fait mention que des quantités d'huîtres pêchées pendant l'année, soit en bateau, soit à pied, sans faire ressortir les produits recueillis par l'ostréiculture. Il serait difficile, sinon impossible pour le moment, d'assigner un chiffre exact à ces derniers produits, qui concourent cependant dans une très-large mesure à l'alimentation publique ; mais le tableau ci-dessous aura du moins l'avantage de donner un aperçu de l'importance que le commerce des huîtres a prise dans ces dernières années.

CAMPAGNES.	QUANTITÉS d'huîtres introduites dans les dépôts.	VALEUR.	QUANTITÉS d'huîtres sorties des ports.	VALEUR.
1870-1871.	44,625,723	1,935,497 ¹	33,958,193	2,525,601 ¹
1871-1872.	66,978,516	3,552,107	66,538,103	7,078,154
1872-1873.	93,440,703	5,308,855	77,351,876	7,686,241
1873-1874.	96,006,271	4,375,535	104,731,350	7,727,002
1874-1875.	265,380,939	7,270,812	227,640,212	11,247,416
1875-1876.	236,660,222	7,608,821	335,774,070	13,226,296

Ostréiculture. — Dans les principaux centres producteurs, Arcachon et Auray, l'ostréiculture est toujours en voie de prospérité ; les espérances qu'elle a fait naître se réalisent progressivement, et le succès de la reproduction artificielle ne saurait plus faire doute en présence des résultats acquis. L'industrie ostréicole, aujourd'hui entreprise par un grand nombre de personnes, assure de beaux bénéfices à toutes celles qui apportent dans l'exploitation de leurs établissements l'intelligence, la pru-

dence et surtout les connaissances pratiques nécessaires pour bien conduire une opération de ce genre.

Deux questions d'un très-grand intérêt pour le quartier du Croisic et pour une partie de nos côtes occidentales sont actuellement à l'étude :

1° L'élevage de l'huître est-il possible dans les eaux de la baie du Croisic ?

2° Les marais salants abandonnés parce que la production du sel n'y donne plus de bénéfice ne pourraient-ils pas être transformés en parcs d'élevage, pour recevoir le trop-plein du coquillage que les ostréiculteurs, ceux du Morbihan notamment, recueillent sur leurs collecteurs et qu'ils ne peuvent élever, faute de place ?

En ce qui touche la première question, la marine a ouvert au commissaire de l'inscription maritime au Croisic le crédit nécessaire pour faire des expériences publiques sur l'élevage de l'huître dans la baie du Croisic.

Le terrain choisi est un lais de mer d'environ 17 hectares, dit *Baules de Sissable*, situé au bord de la baie et appartenant à des négociants du pays, MM. Le Lorrain et Pichot.

Après les travaux indispensables d'appropriation, 200,000 huîtres y ont été déposées, partie en claires, partie dans des caisses, et voici les résultats dès maintenant acquis :

1° Les huîtres mises en claires en juin 1876, et qui n'avaient alors que 4 centimètres, dépassent aujourd'hui presque toutes 7 centimètres ;

2° Des naissains détroqués en 1876 et traités en caisses ont atteint dans les couches supérieures 4 et 5 centimètres durant cette même période de juin 1876 à juin 1877.

Parallèlement à ces essais, d'autres expériences ont été faites avec l'aide de M. Le Lorrain : 100,000 huîtres du havre de Penerf, provenant des bancs naturels, ont été déposées dans des claires où elles sont traitées suivant le mode usité à Marennes. 30,000 huîtres d'Auray mesurant 5 centimètres sont traitées en caisses ; la pousse de ces coquillages n'a pas tardé à commencer dans des proportions satisfaisantes.

Le but que se proposait l'Administration semble donc être atteint, au point de vue de l'utilisation du vaste bassin intérieur que la mer forme près du port du Croisic.

La question de la transformation des salines du même quartier en parcs à huîtres est moins avancée ; on s'occupe des études préliminaires en vue d'un établissement ostréicole à créer sur une saline de 9 hectares, et si l'on réfléchit que, sur les 2,000 hectares de marais salants qui avoisinent le Croisic, il n'y en a plus guère que 500 où l'on fasse du sel, on voit tout de suite l'intérêt qui s'attacherait au succès de l'entreprise.

L'Administration poursuit, aux Sables-d'Olonne et à l'île d'Oléron, des essais analogues pour l'utilisation des marais salants comme parcs affectés à l'élevage des huîtres. Les établissements projetés traversent en ce moment la période de préparation et d'aménagement.

Les côtes de la Méditerranée vont également servir de champ d'expérience à l'ostréiculture et à l'élevage des huîtres ; des essais seront prochainement tentés dans la rade de Toulon, sur divers points de l'étang de Berre et sur l'étang de Caronte qui est une dépendance du premier (quartier de Martigues). Des huîtres de différentes provenances seront versées aux endroits propices et formeront le noyau des

banes, dont on peut légitimement attendre le développement ultérieur, grâce aux progrès que la science ostréicole a faits depuis quelques années.

Enfin, une grande opération est actuellement en cours d'exécution pour le repeuplement des anciennes huîtres de la rivière l'Odet, dans le quartier de Quimper. Au mois de mai dernier, 200,000 huîtres, prélevées sur la réserve de la Forest, ont été versées sur ces fonds, naguère prospères, mais qui avaient été épuisés par une exploitation abusive. La première condition du succès des entreprises de ce genre est d'assurer la surveillance des nouveaux dépôts de coquillages, afin d'empêcher les riverains de les détruire, à peine formés; les dispositions nécessaires ont été prises dans ce but.

Comme l'année dernière, il m'a paru utile de compléter la statistique des pêches maritimes par l'indication du nombre des établissements de pêche existant sur le littoral au 31 décembre des années 1875 et 1876. Tel est l'objet du tableau ci-après, duquel il ressort qu'il y avait, au 31 décembre 1876, 33,987 établissements, occupant une superficie de 10,399 h. 56 a. 93 c., et détenus par 38,601 personnes.

En 1875, le nombre des établissements ne s'élevait qu'à 31,068, occupant une superficie de 9,661 hectares. L'année actuelle indique donc un certain progrès qui porte à la fois et sur le nombre des établissements et sur l'étendue occupée, en même temps que sur le personnel.

Les chiffres suivants, que nous empruntons aux totaux du tableau général, mettent en évidence les différences que nous venons de signaler :

		ANNÉES		DIFFÉRENCE pour 1876.
		1875.	1876.	
Nombre des établissements.	{ Domaine public .	28,746	31,608	2,862
	{ Propriété privée .	2,322	2,379	57
		<u>31,068</u>	<u>33,987</u>	<u>2,919</u>
Superficie des pêcheries (en hectares).	{ Domaine public .	8,480	9,108	628
	{ Domaine privé. .	1,181	1,292	111
		<u>9,661</u>	<u>10,400</u>	<u>739</u>
Personnel occupant	{ Domaine public .	11,838	12,467	629
	{ Domaine privé. .	156	158	2
	{ Domaine public .	22,686	23,987	1,301
	{ Domaine privé. .	1,942	1,989	47
		<u>36,622</u>	<u>38,601</u>	<u>1,979</u>

On en conclut que le nombre des établissements s'est accru de 9.4 p. 100, tandis que l'accroissement de la superficie n'a été que de 7.6, et celui du personnel occupant de 5.4 seulement. Ce seraient donc les petites pêcheries qui auraient le plus profité de ce mouvement.

ÉTABLISSEMENTS DE PÊCHE EXISTANT AU 31 DÉCEMBRE DE CHACUNE DES ANNÉES 1875 ET 1876.

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE		SUPERFICIE.						DÉTENUS									
	DOMAINE		PROPRIÉTÉS		DOMAINE PUBLIC.		PROPRIÉTÉS PRIVÉES.		PAR INSCRITS, femmes ou enfants d'inscrits.		PAR NON INSCRITS.		Propriétés privées.					
	1876.	1875.	1876.	1875.	hect. a. c.	hect. a. c.	hect. a. c.	hect. a. c.	Domaine public.	Propriétés privées.	Domaine public.	Propriétés privées.						
Pêcheries à poissons, en pierres ou en bois	885	879	1876.	1875.	hect. a. c.	hect. a. c.	hect. a. c.	hect. a. c.	542	568	1876.	1875.	1876.	1875.	1876.	1875.		
Pêcheries à poissons en filets	889	885	1876.	1875.	hect. a. c.	hect. a. c.	hect. a. c.	hect. a. c.	456	469	1876.	1875.	1876.	1875.	1876.	1875.		
Parcs, étalages, viviers, claires ou dépôts d'huîtres.	23,366	24,998	768	795	5,735 06 76	6,371 16 44	154 91 23	213 57 23	7,461	8,024	87	87	14,763	15,994	553	572		
Bouchots à moules	4,046	4,146	1876.	1875.	hect. a. c.	hect. a. c.	hect. a. c.	hect. a. c.	2,100	2,113	1876.	1875.	1876.	1875.	1876.	1875.		
Parcs ou dépôts de moules	596	636	18	13	263 71 98	264 78 98	2 60	3 30	1,267	1,267	1876.	1875.	1876.	1875.	1876.	1875.		
Réservoirs ou viviers à crustacés.	24	62	1	1	3 71 20	3 71 13	0 03 34	0 03 24	26	26	1876.	1875.	1876.	1875.	1876.	1875.		
Réservoirs à poissons	1,502	1,533	1876.	1875.	hect. a. c.	hect. a. c.	hect. a. c.	hect. a. c.	1,074 43 27	1,074 43 27	69	71	1,363	1,399	1,363	1,399		
Bordigues	33	33	1876.	1875.	hect. a. c.	hect. a. c.	hect. a. c.	hect. a. c.	1876.	1875.	1876.	1875.	1876.	1875.	1876.	1875.		
Madragues	10	12	1876.	1875.	hect. a. c.	hect. a. c.	hect. a. c.	hect. a. c.	1876.	1875.	1876.	1875.	1876.	1875.	1876.	1875.		
Totaux	28,746	31,608	2,382	2,379	8,480 98 11	9,107 90 19	1,181 06 19	1,291 66 74	11,838	13,467	156	153	23,696	23,937	1,943	1,995		
Différence { en plus pour 1876 { en moins	2,862	57	687 138 00						639						2		1,361	47

En résumé, la campagne de pêche de 1876 s'est accomplie dans des conditions aussi satisfaisantes que possible ; de la plupart des quartiers maritimes du littoral on signale que la situation matérielle des pêcheurs s'est améliorée sensiblement, grâce au bon rendement de la pêche.

Signé : DE BON.

Commissaire général, Directeur des Services administratifs.
